



# L'INVENTEUR OUBLIÉ

par Joseph FORESTIÉ

*Cet article publié dans la « LA DÉPÊCHE » le 20 janvier 1987 et que nous reproduisons avec l'aimable autorisation de Madame Joseph FORESTIÉ, tire de l'oubli et rend justice à l'un des plus éminents de nos concitoyens.*

L'ingénieuse invention d'un Saint-Antoninois, Eloi Rodolausse, équipa, en Argentine, le train présidentiel. Mais ne fut pas retenue en France.



Seules, sans doute, quelques personnes de la région de Saint-Antonin se souviennent du génial inventeur que fut Eloi Rodolausse.

Né en 1866, à Carrendier (commune de Fenayrols), il était le fils de Pierre Rodolausse, simple forgeron qui, ingénieur lui aussi, avait inventé le monte-paille, accessoire dont furent munies la plupart des batteuses de la région. C'est dans ce modeste hameau de Carrandier que se construisaient ces appareils. Une fonderie créée sur place permettait de couler les pièces de fonte nécessaires.

Ce n'est qu'en 1910 que les Rodolausse construisirent une usine plus fonctionnelle à Saint-Antonin sur l'emplacement du moulin de l'ancien monastère (depuis la fermeture de ces ateliers, ces locaux sont devenus le centre de secours des sapeurs-pompiers de Saint-Antonin).

Tout en dirigeant la construction et la commercialisation des monte-paille, Eloi Rodolausse concevait et réalisait un remarquable appareil de sécurité pour les chemins de fer. Construit sur place dans des ateliers qui n'étaient pas équipés pour ce genre de mécanique, cet appareil avait un peu l'aspect du « Flamand »

bien connu des cheminots, mais ce dernier n'était en quelque sorte qu'une boîte noire, c'est-à-dire qu'il contrôlait la marche du convoi et éventuellement, les fautes du mécanicien. Or, l'appareil Rodolausse suppléait à la défaillance du mécanicien et provoquait lui-même, sans intervention de celui-ci, l'arrêt ou le ralentissement du train devant un signal fermé, une barrière du passage à niveau ouverte, un mauvais aiguillage, etc.

De plus, en cas d'incident forfuit sur la voie, un garde-barrière ou tout autre agent des chemins de fer pouvait, en plaçant une simple fiche sur le rail gauche, provoquer l'arrêt automatique du convoi.

Par ailleurs, l'appareil contrôlait en permanence la pression du système de freinage. La vitesse du train était automatiquement réduite en cas de baisse de cette pression, évitant ainsi tout accident dû à un mauvais freinage.

Enfin, une bande enregistreuse permettait le contrôle « a posteriori » de la conduite du convoi.

Bien entendu, tout cet ingénieux système était réalisé avec des moyens purement mécaniques. Il est probable que l'électronique aurait facilité sa fabrication.

Quel fut le sort de cette géniale invention, dont la réalisation dans ces ateliers était presque aussi méritoire que sa conception ?

L'on sait que M. Rodolausse présenta son appareil en 1927, à Buenos Aires, sur un train présidentiel.

En 1929, dans sa séance du 26 juillet, l'Assemblée Nationale émet une proposition de résolution « tendant à inviter le gouvernement à faire procéder sur le réseau de l'Etat à des essais généralisés de l'appareil de sécurité dit « Rodolausse » ».

Les rapporteurs affirment « que d'après des essais officiels, cet appareil était susceptible d'assurer un maximum de sécurité, tout en effectuant au contrôle de la vigilance du mécanicien, auquel ceux-ci ont déclaré accepter de se soumettre ».

Bien que tous ces essais se soient avérés concluants, l'appareil Rodolausse ne fut pas adopté en France.

« Nul n'étant prophète dans son pays » et à plus forte raison, celui qui n'est pas sorti d'une grande école ! Eloi Rodolausse fut donc, à son grand regret, contraint de vendre son brevet à l'étranger.

L'usine de Saint-Antonin fut fermée en 1954.

La boîte noire Rodolausse est, paraît-il, fabriquée encore par des industriels autrement puissants.

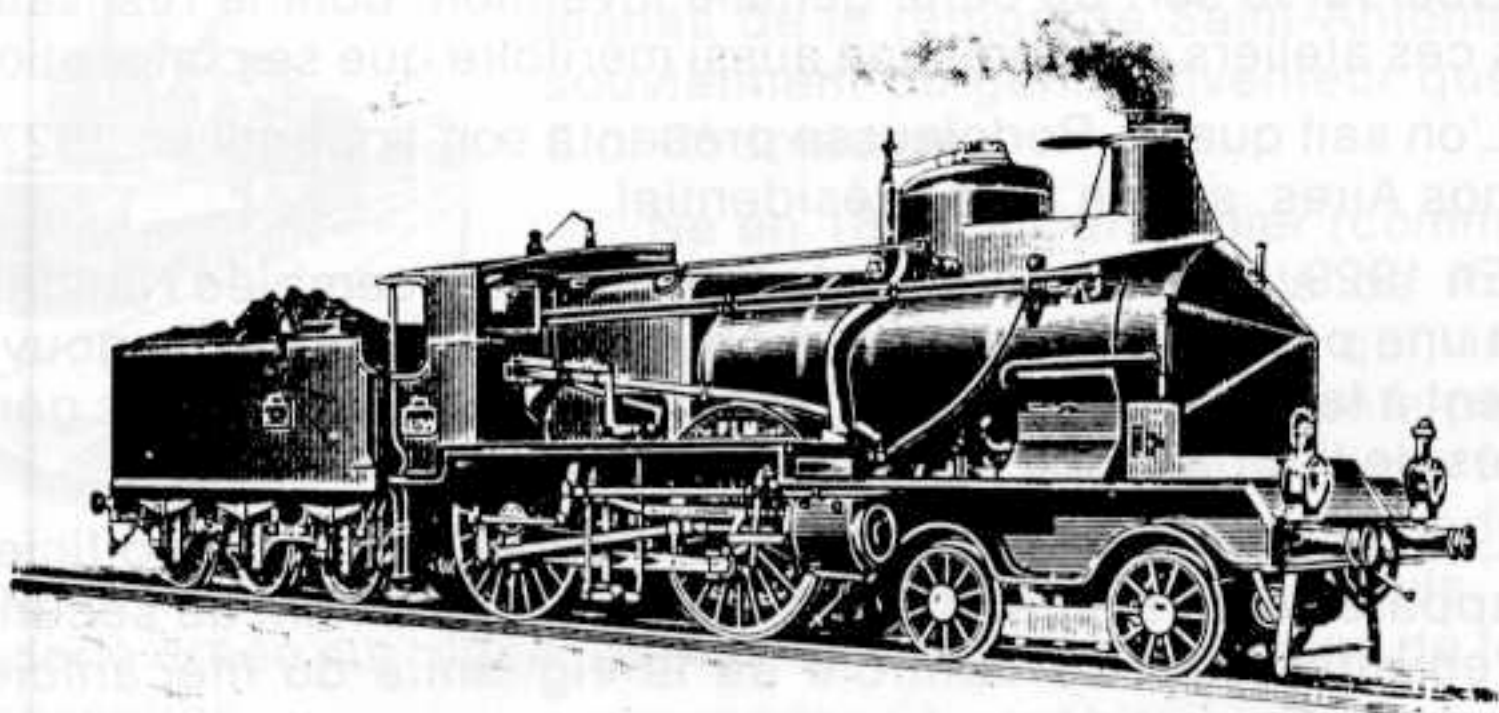
Un exemplaire est conservé au musée de Saint-Antonin.

L'incompréhension, dont firent preuve les pouvoirs publics de l'époque, n'enlève rien au mérite de notre compatriote qui s'était révélé un remarquable précurseur.

En effet, en France, seul le T.G.V. est équipé d'appareils analogues qui suppléent à la défaillance des conducteurs.

Nul doute que moyennant les modifications qu'aurait nécessité l'accroissement de la vitesse, cet appareil aurait évité de nombreux accidents et l'on ne peut s'empêcher de penser à la série noire de 1985 !

Les Saint-Antoninois et les Tarn-et-Garonnais se doivent de conserver le souvenir d'Eloi Rodolausse qui mérite d'être compté parmi les célébrités de notre terroir.



---

M. Joseph FORESTIE (1912-1994) était membre titulaire de l'Académie de Montauban